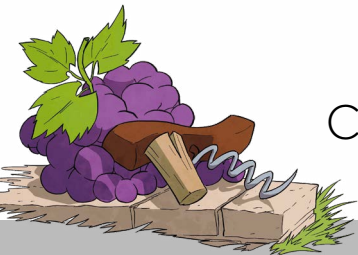


le  
CHARDONNERET  
de l'été





le  
**CHARDONNERET**  
de l'été

IMPRESSUM



Rédaction  
**Commune de Chardonne**

Mise en page  
**www.trianglecv.ch**  
**Dominique Rossier**

Illustrations  
**Swan Keller**

Impression  
**PRINT RIVIERA — Vevey**

Tirage à 1700 exemplaires

**www.chardonne.ch**



|   |       |
|---|-------|
| Le billet du Syndic                           | p. 2  |
| Les décisions des séances du Conseil Communal | p. 4  |
| Le mémento des manifestations                 | p. 6  |
| Propriétaires de chiens                       | p. 8  |
| La garderie « Les Frimousses »                | p. 10 |
| L'Association L'AiMant Rose                   | p. 11 |
| Une personnalité de la commune                | p. 12 |
| Photo d'autrefois                             | p. 14 |
| Informations utiles                           | p. 15 |

Dans ce numéro d'août 2019 :



## LES INFOS DE LA COMMUNE

## LA VIE DE LA COMMUNE

## IL ÉTAIT UNE FOIS...

## LES INFOS UTILES



# le Billet du Syndic



LES INFOS DE LA COMMUNE



**Fabrice NEYROUD**

Syndic

COMMUNE  
PARTENAIRE DE  
SUISSE ENERGIE

Chères et Chers Chardonnerets,

Comme vous le savez certainement, la Commune de Chardonne, par le biais de sa Municipalité, s'est inscrite il y a quelques années auprès de l'*Association Cité de l'énergie*, en tant que **Commune partenaire de Suisse Energie**.

Cette volonté s'inscrivait dans le but de dynamiser et multiplier la mise en œuvre d'actions concrètes en termes d'efficacité énergétique et de développement durable, en relation avec les bâtiments communaux, les véhicules communaux et l'éclairage public notamment.

Désireuse de franchir un nouveau pas dans le sens du développement durable et du respect de notre Planète, votre Municipalité a présenté au Conseil communal un préavis, en avril dernier, concernant la création d'un **fonds pour l'énergie et le développement durable**. Admis par le Conseil communal à une courte majorité, ce fonds permettra à votre Municipalité de **subventionner des actions concrètes** dans le domaine des énergies renouvelables, en termes d'efficacité énergétique et de développement durable.

Ce fonds sera alimenté par une taxe spécifique que votre Municipalité a fixée à 0,5ct/kwh, prélevée par l'entreprise d'approvisionnement en électricité (*Romande Energie* actuellement) sur la consommation annuelle des ménages chardonnerets. Cette entreprise reversera à la Commune de Chardonne les montants

perçus une fois par année pour alimenter le fonds nouvellement créé.

Sur la base de la consommation électrique de ces dernières années, cette taxe représentera dès l'année 2020 un montant d'environ 57'000.- fr. par année, soit une charge d'environ 17,50 fr. par année et par ménage.

Le fonds ainsi créé et alimenté permettra de subventionner des opérations en relation non seulement avec des objets communaux, mais également de subventionner les demandes de particuliers (personnes physiques ou morales domiciliées dans la Commune) dans des domaines divers, tels que la pose de capteurs solaires thermiques et/ou photovoltaïques sur des bâtiments existants ou à construire, l'installation ou le remplacement de chauffage à bois, le respect des normes Minergie, ou encore l'acquisition de vélos, scooters ou véhicules électriques.

Le règlement du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable sera prochainement mis à votre disposition sur le site internet de la Commune: [www.chardonne.ch/reglements-et-lois/](http://www.chardonne.ch/reglements-et-lois/), ou auprès de la Bourse communale.

Je ne peux que vous encourager à vous renseigner sur les différentes possibilités d'octroi de subventions dans ce domaine important, qui rejoint les différentes actions en relation avec la protection du climat et le respect de notre Planète.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle fin d'été et un automne magnifique.



# les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE



## Séance du 2 avril 2019

- Préavis n° 07/2018-2019 relatif à une demande de crédit de CHF 132'300.- destinée à l'achat de la parcelle n° 2173, propriété de Swisscom Immeubles SA, comprenant l'acquisition, les frais de notaire et de registre foncier.
- Préavis n° 08/2018-2019 relatif à la création d'un fonds pour l'énergie et le développement durable.

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ  
avec amendements

## Séance du 25 juin 2019

- Préavis n° 09/2018-2019 sur la gestion pendant l'exercice 2018.
- Préavis n° 10/2018 - 2019 sur la gestion et les comptes 2018 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- Préavis n° 11/2018 - 2019 relatif aux comptes 2018 du Fonds culturel Riviera.
- Préavis complémentaire n° 12/2018-2019 relatif au préavis n° 08/2017-2018 sur la zone réservée instituée sur les parcelles sises hors périmètre de centre et son règlement.
- Préavis n° 13/2018-2019 relatif à une demande de crédit de CHF 46'509.- concernant la pose d'une barrière sur le mur Sud et le goudronnage de l'allée du cimetière.

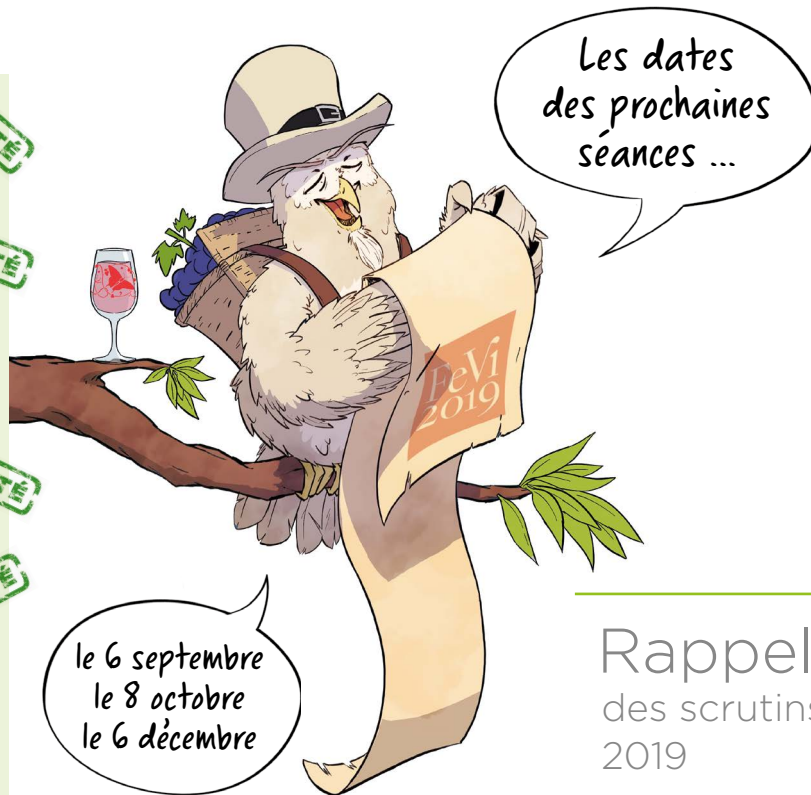
ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ  
avec amendement



5

## Rappel des scrutins 2019

**20 octobre 2019**

Élections fédérales

**24 novembre 2019**

Votation fédérale



# le Mémento des Manifestations

## LA VIE DE LA COMMUNE

*7 septembre*

**Jazz au Caveau**

Caveau des vigneron, Chardonne

*8 septembre*

**Défilé des figurants et bénévoles  
de Chardonne de la Fête des vigneron**

Chardonne

*11 septembre*

**Course des aînés**

*18 septembre*

**Contes d'automne**

Bibliothèque intercommunale

*20 & 21 septembre*

**24h du vin cuit** (Famille Genton)  
En Courneaux, Mt-Pèlerin

*1<sup>er</sup> novembre*

**Vernissage exposition**

Sté de développement  
Caveau des vigneron, Chardonne

*1<sup>er</sup> au 17 novembre*

**Exposition**, Sté de développement  
Caveau des vigneron, Chardonne

*5 & 6 novembre*

**Troc d'hiver**, Grande salle, Chardonne

*8 novembre*

**Nuit du Conte en Suisse et animations**  
Bibliothèque intercommunale

*15 au 17 novembre*

**Soirées annuelles Chorale Le Pèlerin**  
Grande salle, Chardonne

*16 novembre*

**Caves ouvertes**, Chez les vigneron

*22 au 24 novembre*

**Marché des artisans**  
Grande salle, Chardonne

*5 décembre*

**St-Nicolas**

Sté de développement  
Espace Cendrillon, Mt-Pèlerin



6 & 7 décembre

**Soirées annuelles FSG Chardonne-Jongny**

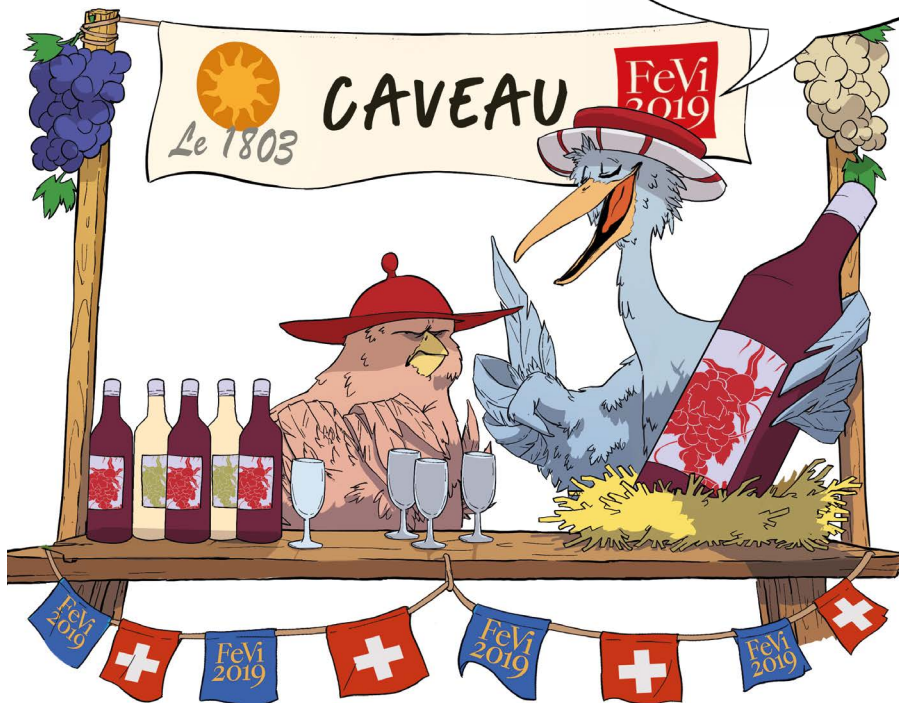
Salle polyvalente, Jongny

14 décembre

**Bal de Noël Egzecko**

Grande salle, Chardonne

Hé...  
vigneronne  
... c'est la fête!



La ville de  
**Barbezieux-St-Hilaire**  
organise sa  
traditionnelle



7

# Foire Exposition

30 août -  
1<sup>er</sup> septembre 2019

et les Chardonnerets  
sont cordialement  
invités à se déplacer  
dans notre ville jumelle  
à cette occasion.

Pour tout renseignement  
ou inscription, merci de  
prendre contact avec

**Mme Priska Baumann**

Présidente du comité de jumelage

079 562 85 27

[kapri.baumann@gmail.com](mailto:kapri.baumann@gmail.com)



# Propriétaires de Chiens

LA VIE DE LA COMMUNE



## RAPPEL DES RÈGLES

Nos constatations répétées ainsi que le mécontentement exprimé par plusieurs habitants de notre commune à l'endroit de certains propriétaires de chiens nous conduisent à procéder à la présente mise au point.

Il convient d'abord de préciser que Char-donne compte exactement **217 chiens** (annoncés) sur son territoire. Loin de toute généralisation et sans viser qui que ce soit, nous devons cependant observer qu'un nombre non négligeable de chiens se baladent librement dans notre village, leurs maîtres les laissant au surplus uriner au pied des bâtiments et édifices, faire allègrement leurs besoins dans les zones agricoles, telles que les vignes ou les champs, en se gardant de ramasser ces derniers.

En plus d'être déplaisants, ces comportements sont punissables dès lors qu'ils contreviennent au Règlement de police de la commune de Chardonne qui prescrit ce qui suit :

Art. 50

### **Interdiction de souiller la voie publique**

*Les personnes accompagnées d'un chien ou d'autre animal sont tenues de prendre toutes les mesures utiles pour empêcher ceux-ci de souiller ou d'endommager les seuils et façades des bâtiments ainsi que les espaces verts (parcs, vignes etc...).*

Dès lors, nous comptons sur tous les propriétaires de chiens pour respecter ces différentes règles afin de faciliter la cohabitation des chiens dans notre environnement villageois.



---

# TROC D'HIVER

## et multi-sports 2019

### **Grande Salle de Chardonne**

Achat et vente de matériel, vêtements et chaussures de sports propres, **en parfait état** et d'actualité (skis, tennis, équitation, vélos, rollers, etc...)

Réception

du matériel : **mardi 5 novembre 2019**  
de 16h00 à 19h00

Vente : **mercredi 6 novembre 2019**  
de 16h00 à 18h30

Reprise

du matériel : **mercredi 6 novembre 2019**  
de 19h30 à 20h00

Nous gardons 20% sur le produit des ventes et le bénéfice sera versé en faveur d'une association.

Nous déclinons toute responsabilité pour les articles qui pourraient être perdus, volés ou endommagés.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à

**Sylvia Ramseier** — 079 486 41 87

---



# les Frimousses Garderie jardin d'enfants



LA VIE DE LA COMMUNE

Grande Salle  
de Chardonne



Le jardin d'enfants Les Frimousses a pour but la socialisation et le développement de l'autonomie des enfants entre 3 et 5 ans. Le jardin d'enfants propose entre autres les activités comme le jeu sous multiples formes, le bricolage, le déguisement, le chant, la danse et la musique qui développent l'imagination des enfants d'une manière agréable. Les Frimousses est également un lieu qui favorise et crée le lien entre les enfants à plus long terme.

Le jardin d'enfants est ouvert :

**les lundis, mardis, jeudis et vendredis**  
de 8h00 à 12h00

Pour plus d'informations contacter :

**Mme Heidi Mundus-Pedersen Ischi**

079 743 12 04

[mundus.heidi@gmail.com](mailto:mundus.heidi@gmail.com)

# L'Association L'AIMant Rose



11

LA VIE DE LA COMMUNE

28 Communes romandes ont participé à la première édition de

## 1 Tulipe pour la VIE

lancée par *L'aimant Rose*, association reconnue d'utilité publique engagée pour un dépistage précoce du cancer du sein.

Des milliers de bulbes plantés en octobre 2018 dans les parcs, les massifs ou les plates-bandes de nos villes et villages ont vu le soleil ce printemps.

Le but de cette campagne est de sensibiliser la population à la problématique du cancer du sein.

Pour plus d'informations contacter :

**L'aimant Rose**

079 912 95 88

<https://laimantrose.ch/>



Photographe : M. François Graf

# une Personnalité de la Commune



IL ÉTAIT UNE FOIS...



Monsieur Jean-Pierre Huser

## JEAN-PIERRE HUSER

PEINTRE-CHANTEUR ? ARTISTE !

PAR CHRISTIAN GUHL

Enfant prodige, le fils du peintre en bâtiment est devenu artiste-peintre. Mais boulimique de vie, insatiable créateur, il ne s'est pas contenté des arts plastiques pour s'exprimer. Gâté par les muses, fasciné par *Bob Dylan*, *Gainsbourg* et son grand ami *Claude Nougaro*, il a exploré la musique.

Peintre-chanteur ou chanteur-peintre ? Il s'en tape. Jean-Pierre, l'homme de la terre qui tout seul a tracé son (micro) sillon. Au bord du Léman comme à Paris, ou même dans les universités américaines et les boîtes de blues de Boston et New York, sans se soucier

des modes et des coteries. Souvent en avance sur son temps, il s'est parfois senti incompris. Mais ne vaut-il pas mieux être bien compris par quelques-uns que mal compris de tous ?

Huser avance, se retourne rarement. Il a trop de projets pour se reposer sur ses lauriers ou se gargariser du chemin déjà parcouru, des centaines de chansons écrites, des millions de tableaux peints. Il ne se donne guère le temps d'être contemplatif, toujours en mouvement, dans l'action, dans le besoin de « faire », sous peine d'être malheureux.

L'esprit jamais en veille, ce manuel au grand cœur est un spontané, un enthousiaste, un homme d'action qui ne perd pas son temps dans de stériles réflexions intellectualistes ou conceptuelles. Parfois découragé face à la connerie humaine et l'injustice, aux autorités pointilleuses et à ses torrents de paperasses procédurières, il rebondit toujours, repart de zéro, fonce, part à l'abordage, affronte courageusement cette vie qui ne l'a pas toujours gâté,

mais qui lui a forgé un caractère bien trempé. Ses tableaux, comme ses chansons, sont des images fortes, qui caressent ou qui cognent, qui célèbrent ou qui dénoncent, qui déplorent et qui espèrent. Des taches, des claques, des mots et des gimmicks, poésie et tendresse, quand Huser peint ou chante, ce sont des rivières d'amour qui déferlent dans les cœurs.

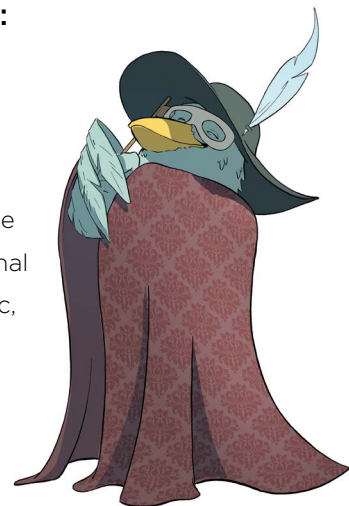


### Dans notre prochain numéro :

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain « Chardonneret » :

- Il travaille depuis de nombreuses années au service de la Commune
- Il a fait partie du Conseil communal
- Le soleil, en se couchant sur le lac, fait un i

Avez-vous trouvé de qui il s'agit ?





14

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Photos: Atelier St-Louis en l'île, Mt-Pèlerin, J.Perfetta



Chapelle catholique du Mont-Pèlerin



# Ramassage des sacs taxés



Depuis quelques temps, nous avons constatés que de nombreux sacs taxés sont déposés la veille du jour de ramassage, ce qui engendre souvent des dégâts par des animaux durant la nuit et les déchets jonchent la route sur plusieurs mètres.

Par conséquent, nous vous rappelons que les sacs doivent être déposés en bordure de route **uniquement le jour de ramassage, soit le jeudi, à 07h00.**

Dans le cas où vous êtes dans l'impossibilité de déposer vos sacs le jeudi matin à 07h00, nous vous remercions de bien vouloir les déposer directement dans votre container privé ou dans un molok prévu à cet effet.

## les Infos Utiles

LES INFOS UTILES



15



### Nos sites internet:

[www.chardonne.ch](http://www.chardonne.ch)

[www.dechetscerclecorsier.ch](http://www.dechetscerclecorsier.ch)

[www.b-t-i.ch](http://www.b-t-i.ch)

### Numéros d'urgence

Police 117

Feu 118

Urgences 144

# Récolte de vêtements usagés et autres textiles



16



**Valtex** : vos habits? Une nouvelle vie!

L'entreprise sociale **Valtex** a été invitée à déposer sur le territoire communal 3 containers de récolte textile (habits, draps, rideaux,...), de chaussures, de jouets, bien reconnaissables à leur couleur vert pomme.

Les textiles récoltés qui n'ont plus grâce à vos yeux peuvent encore intéresser quelqu'un et c'est à travers leur filière de recyclage qu'ils peuvent générer et financer différents types de métiers qui permettent de créer des activités de formation, de requalification et d'insertion professionnelles pour des personnes exclues du premier marché de l'emploi.

Vous l'aurez compris, l'entreprise sociale **Valtex** poursuit une activité à but non lucratif. Elle est reconnue d'utilité publique par le Service de l'Action sociale (SAS) et l'Office cantonal du Travail du Valais (SICT).

L'entreprise sociale **Valtex** est active dans le Valais romand et l'Est vaudois. Elle se pose en alternative à une demande d'aide sociale et défend un modèle d'intégration par l'économie. L'autonomie financière, le développement des compétences spécifiques et la reprise d'un rythme de travail soutenu sont les axes principaux travaillés.

En 2017, 1'227 tonnes ont été récoltées et ont permis de salarier 17 personnes à temps plein, 39 personnes en gain intermédiaire et location de service pour des contrats à durée limitée et 11 étudiants pour des stages.

Une partie de ces textiles triés, lavés, repassés, reprisés sont revendus à des prix très faibles pour des per-

sonnes à faible revenu ou pour des clients qui apprécient de venir chiner dans leurs trois boutiques Créature de Sion, Martigny et Monthey.

L'introduction de la taxe au sac a provoqué un développement plus efficace du tri des ordures ménagères. Il en résulte une augmentation du volume de textile à récolter et à recycler. Cela a permis à chaque ménage de contenir les charges liées à la taxe au sac, et pour **Valtex**, l'opportunité de créer plus d'activité pour plus de création d'emplois salariés.

La Municipalité vous invite donc à privilégier les containers **Valtex** dans le but de faire bénéficier les personnes fragilisées de votre région et de soutenir l'entreprise sociale valaisanne Valtex Multiservice.

Emplacements des containers :

- **Chemin de la Baume 12** (en face)
- **Route du Vignoble 27** (en face)
- **Chemin du Pèlerin 2** (Mont-Pèlerin)

---

# BIBLIO

## Chardonne-Jongny

La bibliothèque de Chardonne-Jongny vous invite à venir écouter **des contes d'automne** le **mercredi 18 septembre 2019 à 17h30**.

Cette année, **la Nuit du Conte en Suisse** aura lieu le **vendredi 8 novembre 2019** et c'est avec plaisir que nous vous convions à cette soirée spéciale avec pour thème « **Les droits des enfants** ». Animations à 18h à la bibliothèque et conterie dès 19h à la salle de musique de Chardonne.

Ces soirées de contes sont ouvertes à toutes et tous.

Au plaisir de vous y voir nombreuses et nombreux !

Chrystelle Schmocker  
et Sarah Zanoli

---

**L'entraide familiale** de Chardonne - Jongny - Le Mont-Pèlerin est à la recherche de **chauffeurs bénévoles**.  
Prière de vous adresser à **Mme Ruth Rinsoz** au numéro suivant : **076 822 51 94**





COMMUNE DE CHARDONNE

[www.chardonne.ch](http://www.chardonne.ch)